

Groupe de travail académique « postes adaptés 1^{er} degré » 18 mars 2016

Compte-rendu des représentants SNUDI-FO : Vincent COTTALORDA, Jean-Philippe BLONDEL, Jean-François BRASQUIES

Les représentants du personnel sont consultés pour avis sur l'attribution d'allègements ou d'aménagements horaire, d'aménagements matériels, d'affectations sur des postes adaptés : emplois administratifs, CNED... Ce groupe de travail examinait les demandes déposées comme chaque année en novembre pour l'année scolaire 2016-2017.

Cette année encore, Force Ouvrière a alerté directement le Recteur sur le manque de moyens attribués pour répondre aux besoins des collègues (cf. notre déclaration préalable). Madame Viallet, nouvelle DRRH du Rectorat qui présidait cette commission répond qu'il va falloir regarder de plus près, mais qu'il lui apparaissait que la majorité des demandes étaient satisfaites.

Force Ouvrière rappelle que sur 95 nouvelles demandes, seulement 34 ont été « satisfaites ». Les représentants FSU ont déclaré cette année rejoindre FO sur le constat « *des miettes distribuées aux collègues* ».

Force Ouvrière a rappelé que depuis 3 ans, l'administration partage de plus en plus les maigres moyens en petits morceaux de 3 heures qui ne peuvent pas répondre efficacement à la demande des collègues et que **la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a lésé de nombreux collègues en nombre d'heures perdues**. En effet, si la demi-journée de l'allègement horaire est de 2h30 au lieu des 3 heures habituelles, les allègements étant attribués par blocs de 3 heures, la demi-heure restante est souvent perdue pour les collègues, ce que Force Ouvrière avait dénoncé déjà l'an dernier.

L'administration répond que tous ces « reliquats » d'heure ont été « récupérés », de même que ceux non utilisés par des collègues placés en Congé Longue Maladie, pour être réattribués.

Les représentants FO demandent un état de la situation de ces réattributions en fin de périodes et entre les groupes de travail, afin que chaque réattribution fasse l'objet d'un contrôle précis.

La DRRH en accepte le principe et indique que pour l'année scolaire 2015/2016, le nombre total des heures ainsi récupérées a été de 16 heures.

Suite à l'examen des situations, les représentants FO ont fait le constat que NON, tous les besoins des collègues ne sont pas satisfaits, loin de là ; **ils demandent que les préconisations formulées par les médecins de prévention soient à l'avenir communiquées en amont de ce groupe de travail et surtout indépendamment des propositions de l'administration pour y répondre**, afin d'établir un constat plus objectif de cette situation de plus en plus catastrophique.

La DRRH ne partage pas cette appréciation, mais assure qu'elle fera remonter au Recteur les demandes des représentants FO.

Les représentants FO ont posé des questions plus particulières liées par exemple au financement du matériel pour les collègues placés en poste adapté. Ce sont les fonds du FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) qui sont utilisés pour ce financement. L'administration (par l'intermédiaire de M. Alberti, correspondant handicap du Rectorat) affirme que cela sera financé par l'administration d'ici quelques mois, mais qu'ils sont dans l'attente actuellement de « *reports de crédits non consommés par l'exercice 2015 sur l'exercice 2016* ». Les représentants FO ont fait remarquer qu'il n'était pas normal de reporter une dépense alors que des budgets subsistaient et que l'on savait pertinemment qu'un nouveau budget allait venir abonder ces fonds incessamment.

Comme à leur habitude, les représentants FO ont défendu et demandé des explications sur chaque dossier que les collègues leur avaient confié.